
Intérêt d'un atelier COVID-19 dans un programmed'ETP-SEP

Dr Géraldine ANDRODIAS, Neurologue, C2RC SEP de Lyon

Mme Ariane SANCHEZ, Psychologue clinicienne, Réseau Rhône-Alpes SEP

Mme Maylis de Franqueville, Infirmière coordinatrice, Réseau Rhône-Alpes SEP



Contexte de développement de l'atelier

- **Mars 2020: Pandémie Mondiale** de COVID-19, 1^{er} confinement en France
- L'**accessibilité aux soins est réduite** voire suspendue
- Y compris pour les patients atteints de **maladie chronique**
- **Et ce dans tous les secteurs** : consultations, examens médicaux, hospitalisations, rééducation, soins de support, ETP...etc
- Il en résulte des **pertes de chance multiples dans le parcours de soins des patients** (en particulier suite à l'annonce diagnostique)

Recommandations HAS

- **Reprendre contact** avec les patients
 - Assurer la **reprise et la continuité des soins** et de la prise en charge
 - Evaluer le **retentissement du confinement sur le patient et le suivi de sa maladie chronique**
 - Accompagner les patients dans la **prise de décision partagée à la levée du confinement et dans l'adaptation de leur mode de vie**
 - **Préserver la continuité et l'initiation** des activités éducatives en **(re)définissant avec les patients les priorités**
 - **Protéger et prévenir** le COVID19
-
- **Création d'un atelier d'ETP spécifique en juin 2020 en réponse à l'ensemble de ces recommandations.**

Déroulement de l'atelier

- Atelier sous forme **d'un entretien semi-directif** dispensé par **tous moyens** : téléphone, visio et présentiel
- **43 patients** (sur les 60 de la file active) ont participé à cet atelier
- Principales techniques pédagogiques: **échanges socratiques- planification de t avec feedback – supports de connaissance**



ENTRETIEN POST COVID – REAJUSTEMENT PROGRAMME PERSONNALISE ACT'SEP

NOM, PRENOM du patient : [REDACTED]

DATE de naissance : [REDACTED]

ANIMATEUR(S) et FONCTION(S) : [REDACTED]

DATE de la synthèse : 26/05/2020

DATE de la 1ère séance :

Vécu de la période d'épidémie, de confinement

Difficultés de savoir à quel risque et quel risque supplémentaire SEP / COVID.
On avait échangé par téléphone juste avant le confinement.
A eu 1 semaine où elle ne s'est pas sentie bien, 1 moral mais m'a pas déçu.
Inquiète par rapport à sa fille et la reprise de l'école : hésite à la remettre à l'école, peur qu'elle attrape la COVID, soit asymptomatique.

Gestion du traitement, du suivi médical, de rééducation (kiné ...)

S'est bien adapté au traitement, m'a pas oublié une seule injection.
Réaction cutanée au début mais a su trouver les profondeurs.

Hygiène de vie globale (sommeil, activité physique, alimentation...)

Le confinement lui a permis d'adapter ses temps de repos / activité.
φ activité physique.
pas de changement alimentaire.

Reprise des activités quotidiennes (professionnelles, familiales, sociales)

Bonne reprise du travail - chômage partiel au 05/05 puis suspension
contrat de travail - vient de l'apprendre le matin même.
Orientée vers l'assistant social si besoin.

Dimension projet de soin, priorités d'apprentissage :

Pense des ateliers et ne serait pas venue sur l'hôpital.
Toujours intéressée.
gestion du traitement = acquis.

Synthèse des priorités du patient / ateliers maintenus, nouveaux ateliers

Pas de changement dans ses choix d'ateliers.
→ gestion d'une poussée
→ régulation de la fatigue.

Observations :

Déroulement de l'atelier



Note d'information aux Demandeurs d'emploi – Inscrits à Pôle Emploi Dispositifs Crise Covid19 Informations au Vendredi 10 Avril 2020.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid19, plusieurs informations sur les dispositifs circulent. Ces informations sont génériques et à jour au vendredi 10 Avril 2020, mais sont susceptibles d'être modifiées. Ce document sera donc remis à jour régulièrement.

Tout d'abord, les services Pôle Emploi et CAP Emploi restent joignables durant toute cette période exceptionnelle, par téléphone au 39 49 et par mail via votre espace personnel sur pole-emploi.fr et l'application Mon espace - Pôle emploi. Vous pouvez effectuer toutes vos démarches en ligne (actualisation, envoi de documents, etc.). Les agences n'accueillent cependant pas de personne et tous les RDV sont annulés sauf si réalisables par téléphone, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller.

❖ Maintien des droits

Le Gouvernement a décidé de la **prolongation des droits** à l'Allocation d'Aide de Retour à l'Emploi (ARE) et l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) pour les **demandeurs d'emplois arrivant en fin de droits après le 1er mars (inclus)**. Cette mesure vous concerne que vous soyez saisonnier, intérimaire, ou intermittent du spectacle. Concrètement, **les versements de l'ARE et de l'ASS seront prolongés jusqu'à la fin de la période de confinement**. Cette prolongation des droits sera effective après votre **actualisation qui reste indispensable** pour le versement de votre allocation. **Elle ne réduit pas vos éventuels droits à venir** qui seront étudiés à la fin de la période de confinement.

En détails, les bénéficiaires de l'Allocation d'Aide de Retour à l'Emploi (ARE) concernés sont :

- L'ensemble des demandeurs d'emploi qui reçoivent l'allocation chômage et qui arrivent en fin de droits au cours du mois de mars et jusqu'à la fin de la période de confinement, que vous soyez saisonniers ou intérimaires.
- Les personnes qui auraient éventuellement retravaillé durant la période d'indemnisation, et qui pourraient donc rallonger la durée de leurs droits à l'allocation chômage ; le rechargement éventuel sera réalisé à l'issue de la période de confinement.
- Les intermittents du spectacle pour qui cela se traduira par un report de la « date anniversaire » à la fin de la période de confinement.

Le masque : GESTE « BARRIERE »

1. Porter des gants : une fausse bonne idée



Que dit l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) concernant le port de gant ?

Q : Le port de gants en caoutchouc dans les lieux publics permet-il d'éviter l'infection par le nouveau coronavirus ?

R : **Non**. Le virus ne passe pas à travers notre peau, encore moins par la peau des mains. Le fait de se laver les mains régulièrement protège mieux contre la COVID-19 que le port de gants en caoutchouc. Les gants peuvent toujours être une source de souillage par des gouttelettes contenant des virus. Par ailleurs, les gants donnent un faux sentiment de sécurité, les études montrent que les porteurs de gants se touchent bien plus souvent le visage, et risquent de plus se contaminer

LE BON GESTE :

LAVEZ-VOUS LES MAINS AU SAVON

OU FRITIONNEZ-VOUS LES MAINS AU GEL HYDROALCOOLIQUE

Pour aller plus loin : <https://www.youtube.com/watch?v=7Bc3TfejjNk&feature=youtu.be>

https://www.sf2h.net/wp-content/uploads/2009/07/SF2H_recommandations_hygiene-des-mains-2009.pdf

LES EFFETS PSYCHOLOGIQUES DU CONFINEMENT



Le contexte actuel nous amène à rester tant que possible à domicile afin de limiter la propagation du Covid19. Cette mesure de protection est indispensable à notre santé individuelle et collective, mais a des effets sur notre santé psychologique. Nous voyons apparaître de nouveaux stressseurs :

Ces ressentis sont naturels lorsque l'on est confronté à une menace :

la Peur, l'anxiété

La peur du virus pour soi et son entourage, des craintes précises ou très vagues, des ruminations anxieuses, des peurs anciennes qui resurgissent...

Le sentiment d'incertitude, d'impuissance

Concernant l'évolution de l'épidémie, la reprise des activités, l'économie ... L'imprévisibilité de la situation et le peu de contrôle que nous avons dessus peuvent générer un mal-être profond.

La solitude, la tristesse

Le confinement peut isoler malgré les technologies de communication. La limitation de nos échanges perturbe notre équilibre et peut engendrer de la tristesse.

L'irritabilité

Nous sommes plus ou moins patients naturellement. Le contexte actuel peut accentuer les difficultés à réguler ses émotions, se sentir plus sensible à la colère.

La culpabilité

Il est également naturel de ressentir du plaisir face aux élan de solidarité, aux contacts renoués, à la reprise de certaines activités... et ce sans culpabiliser.

L'ennui

Au bout de quelques jours l'ennui peut s'installer et mettre notre moral à rude épreuve.

Les émotions ne sont pas anormales, si nous les ressentons c'est qu'une situation les provoque.

Elles peuvent par contre devenir invalidantes si elles sont trop intenses, inadaptées ou ressenties comme incontrôlables, voire insupportables. Nous pouvons donc tenter de les



REGULER

Les victoires de cet atelier

► Des patients qui:

- se sont sentis **compris et reconnus dans leur individualité et leur vécu** de la crise sanitaire
- ont repris **une position d'acteur de leur maladie**
- ont **appris à s'informer sur les enjeux de la pandémie en rapport avec leur maladie**
- ont pu **évaluer leurs difficultés et être orientés** (psychologues, assistant de service social...etc.)
- ont pu **réinitier/adapter leurs comportements de santé** aux contraintes contextuelles
- ont **repris et/ou repriorisé leurs activités éducatives**
- se sont découverts **des compétences pour faire face à l'incertitude** de la pandémie

► Des professionnels qui:

- ont appris à aller **vers les patients sans aller au devant de ces derniers**
- ont expérimenté **le distanciel et validé son utilité pendant la crise et à plus long terme** (sur certains critères)